

(1)

(N^o 153.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 18 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Gérard-Frédéric Raupers, sergent au 11^{me} Régi- ment de Ligne.

(Voir le N^o 108 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Raupers est né à Namur, le 7 février 1819; son père, étranger, était au service des Pays-Bas comme sergent à la 11^e division depuis 1814, et a été pensionné comme lieutenant au service Belge.

Le pétitionnaire est entré au service belge, le 11 juillet 1831, il a fait les campagnes de 1831, 1832 et 1833; il fut promu sergent, le 1^{er} mai 1838. Il sert encore en cette qualité au 11^{me} régiment de ligne.

Né en Belgique d'un père étranger, il devrait être considéré comme belge, si son acte de naissance était plus explicite sur la constatation du domicile de ses parents en Belgique, en 1819.

Ses chefs et les autorités consultées estiment qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 26 février 1848, à la majorité de 38 suffrages contre 23.

J. VAN SCHOOR, Rapporteur.